

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1092 23/10/1952

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
23 octobre 1952

Numéro JO  
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro  
1 novembre 1952

### TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref, moniteur du 11e échelon, en service à Djibouti, est nommé provisoirement directeur de l'école élémentaire à trois classes, sise au boulevard de Gaulle, pour compter du 20 octobre 1952. Il percevra, à ce titre, une indemnité mensuelle de direction fixée à 150 francs.